



Fédération Française
de Spéléologie

Aspremont, le 01/09/2014

**Comité Départemental de Spéléologie
des Alpes-Maritimes**

aux Ecoles du Département des Alpes-Maritimes

Réf. 52^{ème} Congrès National de Spéléologie 2015 à St VALLIER de THIER
Suivi Mélissa Lorenzi (professeur des écoles)
Tél. 06.10.04.21.21
Courriel melizza@hotmail.fr
Objet Projet Pédagogique « Spéléologie pour les cm1/cm2 »

Monsieur Jean-Pierre Rouby

Le Comité Départemental de Spéléologie des Alpes Maritimes prépare depuis 2 ans la tenue du 52^{ème} Congrès National de la Fédération Française de Spéléologie.

Ce Congrès aura lieu à St VALLIER de THIEY les 23, 24 et 25 mai 2015. Il a pour thème la promotion de la spéléologie par :

- des projections de films, de diaporama, de photos,
- l'exposition de matériels spéléologiques neuf et anciens,
- l'exploration des grandes cavités des Préalpes de Grasse par les spéléos venus de toute la France
- des initiations à la spéléologie pour le grand public.

L'objet de cette lettre est de vous proposer de participer à un projet pédagogique interdisciplinaires mêlant à la fois EPS (une visite de grotte), Sciences expérimentales et Technologiques (Adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu, le trajet de l'eau dans la nature) et Arts visuels (création d'une œuvre ayant pour thème la vie souterraine).

Je vous serai gré de faire suivre le projet ci-dessous aux collègues enseignants, en espérant qu'ils souhaiteront participer à cette 52^{ème} grande fête annuelle de la Spéléologie française.

Recevez l'expression de mes sincères salutations.

Mélissa Lorenzi
Professeur des écoles rattaché à Nice III
Responsable pédagogique du 52^{ème} congrès national de spéléologie



**Spéléologie avec les Cm1/cm2
dans le cadre du 52ème Congrès National de Spéléologie 2015**

L'objectif de ce projet est de faire découvrir aux élèves le monde souterrain.

Ce concours s'adresse aux classes de cm1/cm2.

1. Découverte

Les classes s'inscrivant dans le projet seront invitées à visiter gratuitement la grotte de la Baume Obscure à St VALLIER de THIER, où ils pourront découvrir les beautés du milieu souterrain, mais aussi comprendre la genèse des cavités et le cycle de l'eau.

(Sortie non obligatoire pour participer au concours)

La sortie à la grotte de la Baume obscure est gratuite. Le transport et les pique-niques sont à la charge de l'école.

Compétence 7 du socle commun : Se déplacer en s'adaptant à l'environnement

2. Production

Suite à cette visite, chaque classe participante s'engage à produire une production d'Arts Plastiques sur le thème suivant : « le monde souterrain », qui sera exposée durant toute la durée du Congrès à St VALLIER de THIEY.

Chaque classe pourra envoyer entre une et 5 productions maximum en inscrivant les prénoms, classe, école au dos de l'œuvre.

Les matériaux, supports, instruments et techniques utilisés sont aux choix des enseignants.

Les œuvres devront être envoyées à l'adresse suivante avant le 31/03/15 :

LORENZI Mélissa

1 place Léandre Astraudo

06790 Aspremont

Cette œuvre sera évaluée pour le concours « Spéléo en cm1/cm2 /Congrès spéléo Saint-Vallier 2015 »

Compétence 5 du socle commun : pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ;

Compétence 7 du socle commun : s'impliquer dans un projet individuel ou collectif

3. Résultats

Le Comité Départemental de Spéléologie des Alpes-Maritimes a constitué un Jury du concours, composé de :

Mr René CARLIN, Président du CDS06,

Mr Pascal ZAOUÏ, Responsable de l'Ecole Départementale de Spéléologie 06,

Mr Eric MADELEINE, Responsable de la commission scientifique du CDS06

Mr Francis SCHIRA, Président du Comité d'Organisation du 52ème Congrès national de spéléologie de St Vallier de Thier 2015 »

Mme Mélissa LORENZI, Professeur des écoles et responsable pédagogique pour le 52^{ème} congrès national de spéléologie.



Ce jury impartial évaluera les œuvres produites par les classes participantes.
Le jury mettra une note sur 20 à chaque œuvre reçue. La moyenne des 5 notes déterminera la note finale. En cas de plus de deux groupes ex aequo en 1ère place, tous ces groupes ex aequo seront considérés gagnants du concours.

Les résultats seront annoncés le samedi 23 mai, en ouverture de la soirée du congrès.
Des lots seront offerts aux élèves gagnants.
Les œuvres seront récupérées par les classes ou bien laissées au CDS 06, à l'issue du congrès.

Mélissa LORENZI
Professeur des écoles rattaché à Nice III
Responsable pédagogique du 52^{ème} congrès national de spéléologie

